



Recouvrement de dette d'une sarl

Par **gbln**, le **24/11/2016** à **15:02**

bonjour,

j'ai ouvert une sarl avec ma belle sœur en novembre 2011 en co-gérance et nous avons cessé notre activité en juin 2012. Nous avons fait un prêt de 40 000 € à la banque et jusqu'à aujourd'hui je n'ai reçu aucune lettre de mon banquier malgré le fait que les agios tombent. En 4 ans, je l'ai vue 2 ou 3 fois et je l'ai rencontrée à nouveau récemment. Elle souhaite que nous remboursions notre dette avant la fin de l'année... que nous lui versions une somme chaque mois. Ma situation actuelle est délicate et je me demande si mon banquier n'a pas fait de l'erreur sur notre dossier. Je ne l'ai plus et quand je le lui demande, il tarde à me le donner... que puis-je faire ?

Par **Visiteur**, le **24/11/2016** à **15:59**

Bonjour,

Comment avez-vous cessé cette activité ?

Y a-t-il un liquidateur ?